



# COMMISSION DES USAGERS DU CHC-SV : des usagers à votre écoute

DÉCRET N° 2016-726 DU 1ER JUIN 2016 RELATIF À LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

## NOS MISSIONS

Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches, en particulier étudier les plaintes et les réclamations médicales ou non médicales et les suites qui leur sont données.



Participer à l'élaboration de la politique de l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.



Se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, faire des propositions et être informés des suites données.



S'associer à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la Commission Médicale d'Établissement (CME).



Être informés des événements indésirables graves (EIG) et des actions correctives menées par l'établissement pour y remédier.



Recueillir et analyser les observations des associations de bénévoles dans l'établissement.



Nous avons élaboré un projet des usagers exprimant nos attentes et nos propositions.

**Pour contacter les représentants et/ou la commission des usagers :**

adressez un email à :

**[cdu@ch-cannes.fr](mailto:cdu@ch-cannes.fr)**